

Peut-on se passer du plastique ?

Le plastique est un matériau que l'on utilise quotidiennement et que l'on peut trouver sous toutes les formes possibles. En Suisse, nous produisons en moyenne un million de tonnes de déchets plastiques par an, soit 125 kg par habitant. La plupart des plastiques, comme les bouteilles de boisson en PET et le polyéthylène sont recyclables mais ce n'est pas le cas des autres plastiques que nous utilisons comme les emballages, les sachets et les jouets.

Ces dernières années quelques entreprises suisses se sont penchées sur le problème du recyclage du plastique et ont tenté d'y remédier.

Concrètement, où se trouve le plastique autour de nous ?

Chaque année, 250 000 tonnes sont employées pour les matériaux de longue durée tels que cadre de fenêtres ou les canalisations. Les 750 000 tonnes restantes sont du plastique que l'on utilise au quotidien à usage unique comme les sacs, les barquettes de viande ou les bouteilles PET. Le 80% est utilisé pour produire de l'énergie dans des usines d'incinération et 6% dans les cimenteries. Seul 14%, soit 140 000 tonnes, sont recyclées. De plus selon l'Office fédérale de l'environnement, 14 000 tonnes finissent dans les sols et dans les eaux dû à l'usure des pneus et au lavage de nos habits.

Où ce plastique finit-il ?

Bien que les ménages suisses recyclent généralement leurs déchets tels que le verre, l'alu, le carton, le papier, le PET et les déchets organiques, les déchets plastiques restent cependant sur le banc de touche. Le plastique est facilement jeté dans les poubelles. Généralement il va être envoyé dans des usines d'incinération qui vont le brûler pour créer de l'énergie comme de l'électricité ou de chaleur pour les chauffages. Depuis les années 2000, la Suisse n'autorise plus de stocker les déchets dans des décharges. Tous les déchets plastiques doivent donc être valorisés énergétiquement.

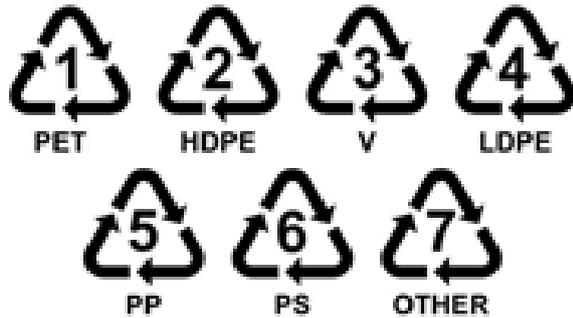
Il y a donc un côté écologique dans cette manière d'éliminer le plastique, car l'incinération produit à peu de chose près la même quantité d'énergie que les éoliennes ou les panneaux solaires.

Si l'on vient à recycler le plastique à partir de collecte mixte, seule la moitié pourrait être recyclé mais pour être utilisé pour créer des objets de moindres valeurs comme des bancs ou des palettes. Car le plastique recyclé est de si mauvaise qualité qu'il ne peut être utilisé comme substitut du plastique neuf.

Il vaut donc mieux le brûler pour obtenir un réel bénéfice écologique.

Qu'en est-il de la promotion du tri du plastique ?

La mise en place fédérale d'une telle filière pour recycler le plastique par collecte mixte ne serait pas efficace : trop cher pour trop peu d'utilité. De plus, plusieurs facteurs déterminent si un plastique peut être recyclé ou doit être incinéré, comme la qualité de la matière collectée et l'efficacité des points de collecte. La collecte de plastique en vrac demande du tri et plusieurs nettoyages afin de pouvoir le recycler. Il est à noter qu'il existe différents types de plastique qui ne peuvent pas être traités et réutilisés de la même manière car ils n'ont pas les mêmes propriétés moléculaires, il est donc nécessaire de les trier par catégories.



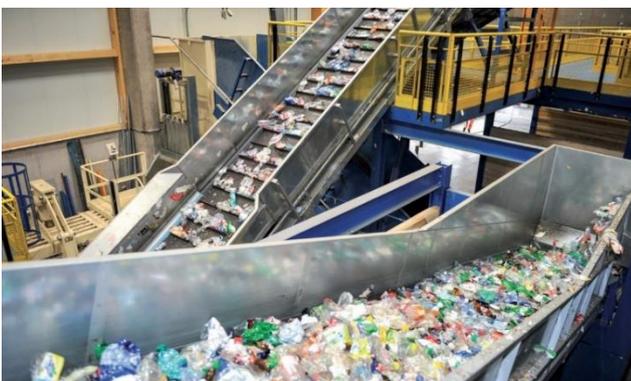
Les catégories de plastiques

Par ailleurs, lors des collectes, le plastique est souvent souillé avec d'autres substances et demande donc à être nettoyé ce qui demande une grande consommation d'énergie et d'eau.

L'entreprise *Migros* est en train de promouvoir l'utilisation de sacs poubelles dédiés au plastique. Tous les plastiques ménagers y sont jetés et peuvent être déposés dans une des filières de l'entreprise. Cependant, *Migros* ne garantit pas le recyclage de ce plastique collecté car selon un reportage de *Temps présent* du 8 octobre 2020, le géant orange disait recycler ses bouteilles de lessives, de lait et de shampoing par le biais d'une entreprise : *RC-Plast* à Grandson mais grâce aux traceurs des journalistes il a été démontré que ce plastique n'avait plus été envoyé à l'entreprise depuis février 2019.

Est-ce que ces sacs auraient le même destin ?

Si oui, ils seraient recyclés par l'entreprise *RC-Plast* à Grandson. Leur technologie permet de trier les différents plastiques avec une



Installations de l'entreprise *RC-Plast*

technique optique selon leur catégorie et de les valoriser en créant d'autres produits.

Si non, cette collecte de plastique via un sac ne serait pas d'un grand intérêt car nous ne savons pas où les déchets plastiques termineraient.

Quelles sont donc les solutions ?

A grande échelle, il faudrait pouvoir réduire au maximum les emballages et déchets plastiques sans pour autant remplacer ce matériau par un autre non renouvelable. Grâce à l'entreprise *Rolog*, basée à Tavannes, le Polyéthylène (PE) peut être recyclé tout comme d'autres plastiques tels le Polyéthylène haute densité (PEHD), le Polyéthylène basse densité (PELD), le Polypropylène (PP) et le Polystyrène (PS) puisque le plastique récolté est envoyé dans l'entreprise *RC-Plast*.

Pour réduire, la consommation du plastique, les ménages pourrait modifier leurs habitudes en achetant des matériaux renouvelables ou déjà recyclés comme des sacs en tissus, des bouteilles en inox, acheter dans des magasins en vrac pour inciter les entreprises à suivre ce même mode de consommation.

Cependant nous sommes conscients que certains produits nécessitent un emballage plastique comme les denrées alimentaires comme le dit l'entreprise *Spielhofer* à Saint-Imier. Pour eux, la consommation zéro plastique ne peut pas être possible. Ce sont des lois fédérales qui obligent à utiliser cette matière.

Conclusion

Dans ce travail, nous avons constaté que le sujet du plastique est encore tabou ce qui a limité nos recherches. Cependant, nous avons appris que pour son recyclage, le plastique doit être trié dans différentes catégories afin qu'il puisse être réutilisable pour créer d'autres matières. C'est pourquoi la technologie de l'entreprise *RC-Plast* redonne de l'espoir dans

le recyclage du plastique mais elle reste unique dans la région romande.

Cependant nous restons positifs et pensons que cette problématique pourra être résolue dans le futur.

Alexandra Gruss, Khyra Marty et Loïc Diaz, classe MPS int 2, Ceff Santé-Social, St Imier

Sources

Sites :

<https://www.swissrecycling.ch/fr/substances-valorisables-savoir/substances-valorisables/matiere-plastique>

<https://www.migros.ch/de/unternehmen/nachhaltigkeit/recycling/unsere-fortschritte/plastik-sammelsack.html>

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dechets/guide-des-dechets-a-z/matieres-plastiques.html>

<http://www.candlandi.com/site/fr/activites/recyclage/rc-plast-sa/>

<https://www.rts.ch/info/suisse/12071636-le-tri-des-emballages-en-plastique-pourrait-debuter-en-suisse-en-2022.html>

Images :

Catégories de plastiques

<https://arapack.fr/classification-des-plastiques/>

Installations RC-Plast

<https://www.laregion.ch/le-centre-de-tri-1>

Interview :

Entreprise Spielhofer à Saint-Imier